



PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE FOOT LOISIR

Réunion du bureau du 03/12/19 aux MESNEUX

Présidence : M. PARZISZ Lionel (non affilié à un club).

Présents : M. DONATI Maxime (non affilié à un club).

Excusé(s) : MM. FRANCOIS Virginie

Non convoqué(s) : ROMEDENNE Jérôme

- A partir du 09.12.19 plus aucune équipe ne peut jouer avec les cartes d'identités, Il faut absolument une licence validée pour pouvoir jouer un match, Aux équipes de faire le nécessaire dans ce sens. Remarque quand vous indiquez une carte d'identité il faut la montrer aux équipes adverses pour s'assurer que c'est la bonne personne et indiquer le numéro de la carte (juste mettre CI est insuffisant).
- Pour donner suite à la demande par les clubs de la dotation FFF, le président du foot loisir est dans l'attente de la réception de celle-ci.
- Les équipes qui sont éliminés de la coupe peuvent jouer des matchs reportés le 8 mars entre elles

Programmation des matchs de coupe

1/4 de finale 8 mars 2020

MATCH 09 – Anciens de Tinqueux vs le vainqueur de Sacy/Aquatintiens (Anciens de Tinqueux reçoit)

MATCH 10 – RS Neuville JAMIN 3 vs DELPHARM (RS Neuville JAMIN reçoit)

MATCH 11 – RS TUR AS vs FISMES FC (RS TUR AS reçoit)

MATCH 12 – Bouvancourt Hermonville vs Pouillon (Bouvancourt Hermonville reçoit)

ORDRE DU JOUR EPUISE

Le Président

Lionel PARZISZ

Le Secrétaire

Maxime DONATI